

## Annexe 1 - Signalement ou dévoilement : demande de soutien ou d'accompagnement

**PRD en matière de VCS** : Personne-ressources désignée en matière de violences à caractère sexuel

**DAECI** : Direction des affaires étudiantes, communautaires et internationales, local 5-51-145 (Pavillon 5)

**DRH** : Direction des ressources humaines, local 5-51-112 (Pavillon 5)

Personne requérante	Personne mise en cause	Besoin principal de la personne requérante	Personne-ressource désignée	Responsable de l'intervention auprès de la personne mise en cause, si requis
Personne étudiante	Personne étudiante	Soutien psychosocial Références Informations générales	PRD en matière de VCS	
		Cesser d'agir Demande d'intervention Mesures d'accommodement	DAECI	DAECI
	Membre du personnel	Soutien psychosocial Références Informations générales	PRD en matière de VCS	
		Cesser d'agir Demande d'intervention Mesures d'accommodement	DAECI	DRH
	Tiers	Soutien psychosocial Références Informations générales	PRD en matière de VCS	
		Cesser d'agir Demande d'intervention Mesures d'accommodement	DAECI	DAECI ou Direction concernée
Membre du personnel	Membre du personnel		DRH	DRH
	Personne étudiante		DRH	DAECI
	Tiers		DRH	DAECI ou Direction concernée
Tiers	Personne étudiante		DRH	DAECI
	Membre du personnel		DRH	DRH